

**LE RÉSEAU DE CAPITAL D'INVESTISSEMENT
DU QUÉBEC**

**ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2021**

SOMMAIRE

Rapport de l'auditeur indépendant	1
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
LE RÉSEAU DE CAPITAL D'INVESTISSEMENT DU QUÉBEC

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme LE RÉSEAU DE CAPITAL D'INVESTISSEMENT DU QUÉBEC (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 août 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 août 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve à la page 3, fait partie intégrante de notre rapport.

Moquin Amyot, SENCRL 1

Boucherville
Le 17 novembre 2021

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A123715

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



LE RÉSEAU DE CAPITAL D'INVESTISSEMENT DU QUÉBEC

RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2021

	2021 \$	2020 \$
PRODUITS		
Cotisations		
Membres associés	92 375	79 400
Investisseurs	<u>70 675</u>	<u>59 550</u>
	163 050	138 950
Commandites	338 750	64 500
Activités	62 970	128 476
Intérêts	3 801	5 881
Autres produits	<u>-</u>	<u>7 300</u>
	568 571	345 107
CHARGES		
Frais directs des activités	<u>55 693</u>	<u>65 224</u>
	<u>512 878</u>	<u>279 883</u>
FRAIS LIÉS À LA PERMANENCE		
Salaires et charges sociales - Direction générale (nette de l'aide gouvernementale de 5 058 \$, 37 940 \$ en 2020)	368 144	225 687
Sous-traitance (comptabilité et gestion)	20 175	29 703
Expédition, télécommunications et fournitures	6 478	16 742
Déplacements et représentations	158	13 580
Honoraires professionnels	24 265	20 081
Loyer	2 500	7 300
Frais de communication	43 749	16 486
Assurances	4 400	4 850
Licences informatiques et maintenance du site Internet	15 627	7 550
Mauvaises créances	604	615
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	12 070	13 895
Intérêts et frais bancaires	<u>7 939</u>	<u>9 636</u>
	506 109	366 125
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>6 769</u>	<u>(86 242)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



LE RÉSEAU DE CAPITAL D'INVESTISSEMENT DU QUÉBEC

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2021

	2021 \$	2020 \$
SOLDE AU DÉBUT	525 244	611 486
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>6 769</u>	<u>(86 242)</u>
SOLDE À LA FIN	<u>532 013</u>	<u>525 244</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



LE RÉSEAU DE CAPITAL D'INVESTISSEMENT DU QUÉBEC

BILAN
AU 31 AOÛT 2021

	2021 \$	2020 \$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	369 731	334 857
Dépôt à terme, 0,50 %, échéant le 29 juillet 2022	450 000	450 000
Comptes clients et autres créances (note 3)	4 732	100 742
Frais payés d'avance	<u>25 762</u>	<u>23 995</u>
	850 225	909 594
Immobilisations corporelles (note 4)	2 674	2 793
Actif incorporel (note 5)	<u>-</u>	<u>9 996</u>
	<u>852 899</u>	<u>922 383</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	82 494	52 850
Produits reportés	15 000	120 897
Apports reportés (note 7)	<u>223 392</u>	<u>223 392</u>
	320 886	397 139
ACTIF NET		
Actif net non affecté	<u>532 013</u>	<u>525 244</u>
	<u>852 899</u>	<u>922 383</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,


_____, administrateur

_____, administrateur



LE RÉSEAU DE CAPITAL D'INVESTISSEMENT DU QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2021

	2021 \$	2020 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	6 769	(86 242)
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 074	1 878
Amortissement des actifs incorporels	<u>9 996</u>	<u>12 017</u>
	18 839	(72 347)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 8)	<u>17 990</u>	<u>86 598</u>
	<u>36 829</u>	<u>14 251</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des dépôts à terme	-	100 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 955)	(2 514)
Acquisition d'un actif incorporel	<u>-</u>	<u>(1 080)</u>
	<u>(1 955)</u>	<u>96 406</u>
AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	34 874	110 657
ENCAISSE AU DÉBUT	<u>334 857</u>	<u>224 200</u>
ENCAISSE À LA FIN	<u><u>369 731</u></u>	<u><u>334 857</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

Le Réseau de Capital d'Investissement du Québec (l'«organisme») est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec.

L'organisme vise à regrouper en association les sociétés de capital de risque, les sociétés d'investissement et les investisseurs privés de capitaux, de même que les intermédiaires intéressés au développement, à la capitalisation, aux fusions, aux acquisitions et à la vente d'entreprises.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les cotisations des membres associés et investisseurs sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Les produits de commandites sont constatés au cours de l'exercice où l'activité commanditée est tenue.

Les produits des activités sont constatés au cours de l'exercice où l'activité est tenue.

Les intérêts non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les autres produits de l'organisme sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que la livraison a eu lieu ou que le service a été rendu, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.



2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des comptes clients et des intérêts courus à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs, des salaires à payer et des vacances à payer.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou dans le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Le matériel informatique est comptabilisé au coût. Il est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode du solde dégressif au taux de 55 %.

Actif incorporel

Le site Internet est comptabilisé au coût. Il est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 25 %.



2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Dépréciation d'actifs à long terme**

Les immobilisations corporelles et l'actif corporel amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Produits reportés

Les produits reportés représentent principalement des cotisations ou des paiements d'activités pour l'exercice suivant.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale relative aux charges courantes, notamment celle relative aux salaires, est comptabilisée en réduction des charges correspondantes au moment où celles-ci sont engagées, à la condition que la société soit raisonnablement certaine de s'être conformée, et de continuer de se conformer, à toutes les conditions se rattachant à l'octroi de l'aide.

3. COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2021	2020
	\$	\$
Comptes clients	849	64 705
Provision pour mauvaises créances	(604)	-
	245	64 705
Intérêts courus à recevoir	188	1 269
Taxes de vente à recevoir	4 299	-
Subvention à recevoir	-	34 768
	4 732	100 742



LE RÉSEAU DE CAPITAL D'INVESTISSEMENT DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 AOÛT 2021

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021		2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$
Matériel informatique	<u>7 444</u>	<u>4 770</u>	<u>2 674</u>
			<u>2 793</u>

5. ACTIF INCORPOREL

	2021		2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$
Site Internet	<u>48 068</u>	<u>48 068</u>	<u>-</u>
			<u>9 996</u>

6. CRÉDITEURS

	2021	2020
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	27 455	30 179
Salaires et charges sociales à payer	36 738	7 193
Taxes de vente à remettre	-	2 425
Vacances à payer	<u>18 301</u>	<u>13 053</u>
	<u>82 494</u>	<u>52 850</u>

7. APPORTS REPORTÉS

En 2017, l'organisme a reçu un apport affecté de 223 392 \$ de Sommet Mondial du capital de risque et des investisseurs institutionnels du millénaire (Sommet capital). Ces fonds proviennent du transfert des actifs, suite à la dissolution de Sommet capital, en faveur de l'organisme. Ces sommes doivent être utilisées pour la formation, la recherche et la promotion de l'industrie du capital de risque. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations externes à d'autres fins. Au cours du prochain exercice, l'organisme débutera un nouveau projet pour un centre d'expertise dans lequel ces fonds commenceront à être utilisés.



LE RÉSEAU DE CAPITAL D'INVESTISSEMENT DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 AOÛT 2021

8. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2021 \$	2020 \$
Comptes clients et autres créances	96 010	393
Frais payés d'avance	(1 767)	(22 564)
Créditeurs	29 644	5 321
Produits reportés	<u>(105 897)</u>	<u>103 448</u>
	<u><u>17 990</u></u>	<u><u>86 598</u></u>

9. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 153 499 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2022	30 000
2023	30 083
2024	31 083
2025	32 083
2026	<u>30 250</u>
	<u><u>153 499</u></u>



10. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. Les risques importants sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux dépôts à terme et aux comptes clients. L'organisme évalue de façon continue ses comptes clients sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir.

Le risque de crédit sur les dépôts à terme est négligeable, puisqu'il est détenu dans une grande institution financière. Au 31 août 2021, il n'y avait aucune concentration de comptes clients qui était à recevoir (88 % de deux clients au 31 août 2020).

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de variation de la juste valeur. L'organisme est exposé à ce type de risque sur son dépôt à terme.



LE RÉSEAU DE CAPITAL D'INVESTISSEMENT DU QUÉBEC

Fin d'exercice : 31 août 2021

Écritures de régularisation

Date: 2020-09-01 À 2021-08-31

Préparé par	Revu par	Revu par
KM 2021-10-20	MMD 2021-10-21	

707

Numéro	Date	Nom	N° de compte	Référence	Annotation	Débit	Crédit	Réurrence	Inexactitude
						0,00	0,00		

Bénéfice net (perte nette) 6 769,49

